

23. juin 2025  
LETTRE AUX ROMAINS  
Le jugement de Dieu

*« C'est ce que vous a écrit également Paul, notre frère bien-aimé, avec la sagesse qui lui a été donnée. C'est ce qu'il dit encore dans toutes les lettres où il traite de ces sujets ; on y trouve des textes difficiles à comprendre, que torturent des gens sans instruction et sans solidité, comme ils le font pour le reste des Écritures : cela les mène à leur propre perdition » (2P 3,15b-16).*

Je commence la méditation d'aujourd'hui en citant ces paroles de saint Pierre, car, en effet, les prochains chapitres de la Lettre aux Romains ne sont pas faciles à comprendre. C'est pourquoi je me permets de les résumer et d'essayer d'en transmettre le contenu essentiel de manière compréhensible. Pour ce faire, je m'appuierai également sur les commentaires de la Bible catholique Allioli-Arndt. Je recommande également à tous de lire les chapitres suivants dans leur intégralité afin d'avoir une vision plus complète.

Si nécessaire, il est également conseillé de consulter des commentaires supplémentaires. Dans le troisième chapitre, saint Paul commence par exposer les privilèges de la religion juive, qui, d'ailleurs, n'entrent pas en jeu si la loi mosaïque n'est pas observée. Si tel est le cas, alors ils ne jouissent d'aucun privilège, car « tous, Juifs et Grecs, sont sous le péché » (Rm 3, 9). Paul cite ensuite l'Écriture :

*« Voici en effet ce qui est écrit : Il n'y a pas un juste, pas même un seul, il n'y a personne de sensé, personne qui cherche Dieu ; Tous, ils sont dévoyés ; tous ensemble, pervertis : pas un homme de bien, pas même un seul. Leur gosier est un sépulcre béant, et leur langue sert à tromper. Leurs lèvres sont chargées d'un venin de vipère. Leur bouche déborde d'imprécations et d'amertume. Leurs pieds sont rapides quand ils vont répandre le sang. Sur leurs chemins, ruine et misère ; ils ne connaissent pas le chemin de la paix. Leurs yeux ne voient pas qu'il faut craindre Dieu » (Rm 3,10-18).*

À travers ses réflexions, saint Paul veut nous faire comprendre que les œuvres de la Loi n'ont pu justifier personne, car personne n'a pu les observer à la perfection, mais qu'elles ont seulement permis de prendre conscience de la nature du péché. « Tout comme un médecin explique la gravité de la maladie à son patient pour l'inciter à vouloir guérir et, par

*conséquent, à appliquer les remèdes nécessaires à sa guérison, Dieu, voulant guérir le genre humain, lui a d'abord donné la Loi afin que les hommes reconnaissent, à travers elle, la faiblesse et le danger dans lesquels ils se trouvaient, et qu'ils ressentent ainsi le besoin de désirer le Sauveur qu'Il leur enverrait plus tard. »* (Commentaire de la Bible Allioli-Arndt)

Saint Paul déclare que la justice de Dieu s'est manifestée *« par la foi en Jésus Christ, elle est offerte à tous ceux qui croient. En effet, il n'y a pas de différence : tous les hommes ont péché, ils sont privés de la gloire de Dieu, et lui, gratuitement, les fait devenir justes par sa grâce, en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus »* (Rm 3, 22-24).

Par les mots suivants, saint Paul résume le message de la foi chrétienne :

*« Car le projet de Dieu était que le Christ soit instrument de pardon, en son sang, par le moyen de la foi. C'est ainsi que Dieu voulait manifester sa justice, lui qui, dans sa longanimité, avait fermé les yeux sur les péchés commis autrefois. Il voulait manifester, au temps présent, en quoi consiste sa justice, montrer qu'il est juste et rend juste celui qui a foi en Jésus »* (Rm 3,22-24).

Les Saintes Écritures nous transmettent ici une très belle expression : *« le temps de la patience de Dieu »*. Sans rien cacher de la vérité, elles nous montrent à quel point l'être humain est tombé et continue de tomber dans le péché, et à quel point celui-ci est destructeur. Mais la bonté de Dieu nous permet d'entrevoir son cœur. Poussé par son amour, il a ignoré le temps de l'ignorance (cf. Ac 17, 30). L'abîme de l'éloignement de Dieu devient alors une manifestation encore plus grande de sa patience et de son amour insondables pour l'humanité.

Dans ce contexte, il est important de souligner que personne ne peut se glorifier. Notre salut est l'œuvre de Dieu, non notre mérite. C'est ce que dit la Bible Allioli-Arndt :

*« La vanité de tout homme, qu'il soit juif ou païen, est inadmissible, car personne ne peut invoquer l'observance d'une loi qui prescrit des œuvres et se croire justifié par elle. Premièrement, ni les uns ni les autres n'ont observé la loi ; deuxièmement, la justification ne vient pas de la loi des œuvres, mais de la loi de la foi. Une loi des œuvres serait toujours un motif pour quelqu'un de s'en prévaloir et de se vanter de la respecter. En revanche, la loi de la foi nous appelle à nous réfugier en Christ pour atteindre la justice qui est valable devant Dieu et recevoir la grâce divine qui nous rend capables d'accomplir sa volonté ».*

Et plus loin : « *La justification ne consiste pas seulement à être déclaré juste sans transformation intérieure, mais en une véritable rémission des péchés, une sanctification et un renouvellement de l'homme intérieur, de sorte que nous passions du statut d'ennemi de Dieu à celui d'amis et d'héritiers de la vie éternelle. Cette justification nous est accordée comme une grâce imméritée* ».

Concluons donc par une brève synthèse : Dieu nous offre le salut en Christ comme un don gratuit. Personne ne l'a mérité. Cela vaut tant pour les Juifs que pour tous les hommes.

---

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/2023/06/26/>